

Bordereau attestant l'exactitude des informations - CAEN - 1402 - Documents comptables (B-S) -
Dépôt le 14/08/2024 - 8319 - 2022 B 00991 - 484 226 444 - C.S.V

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL C.S.V.

Adresse de l'entreprise 10 PLACE DE LA REPUELIQUE 59650 VILLENEUVE D'ASCQ

Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

Numéro SIRET* 4 8 4 2 2 6 4 4 4 0 0 0 1 2

Néant ☐ *

			Exercice N clos le.		N-1		
			31122023		31122022		
			Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	Net 4	
Capital souscrit non appelé (I)			AA				
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC			
		Frais de développement *	CX	CQ			
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG			
		Fonds commercial (1)	AH	AI	290 000	290 000	
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK			
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM			
		Terrains	AN	AO			
		Constructions	AP	AQ	635 555	178 266	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	397 717	43 269	
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	6 970	231	
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Immobilisations en cours	AV	AW	77 057	29 496	
		Avances et acomptes	AX	AY			
		IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT		
			Autres participations	CU	CV		
			Créances rattachées à des participations	BB	BC		
			Autres titres immobilisés	BD	BE		
		Prêts	BF	BG			
		Autres immobilisations financières*	BH	BI	51 917	51 917	
		TOTAL (II)		BJ	BK	1 680 985	1 040 242
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM			
		En cours de production de biens	BN	BO			
		En cours de production de services	BP	BQ			
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS			
		Marchandises	BT	BU			
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW			
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	51 686	49 647	
		Autres créances (3)	BZ	CA	87 815	213 398	
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC			
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :	CD	CE			
Disponibilités		CF	CG	2 900	181		
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI				
	TOTAL (III)		CJ	CK	142 402	263 227	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Ecart de conversion actif* (VI)	CN					
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	IA	1 823 387	1 040 242	
Renvois : (1) Dont droit au bail :			CP	(3) Part à plus d'un an	CR		
Clause de réserve de propriété :*							
Immobilisations :			Stocks :		Créances :		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SARL C. S. V.</u>			Néant ☐ *	
			Exercice N	Exercice N - I
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : <u>15 000</u>)	DA	15 000	15 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	145 500	145 500
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <u>EK</u>)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	1 500	1 500
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <u>B1</u>)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <u>EJ</u>)	DG	325 084	507 259
	Report à nouveau	DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	(238 460)	(182 174)
	Subventions d'investissement	DJ	4 138	8 018
	Provisions réglementées *	DK	3 188	202
		TOTAL (I)	DL	255 950
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ	29 260	29 260
	TOTAL (III)	DR	29 260	29 260
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	88 036	156 675
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <u>EI</u>)	DV	45 028	45 000
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	16 135	127 783
	Dettes fiscales et sociales	DY	6 535	9 194
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	18 511	38 649
	Autres dettes	EA	323 686	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	497 934	377 303
	Ecart de conversion passif* (V)	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	783 144	901 869
RENOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	433 798	244 266
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL C.S.V.				Néant ☐ *			
		Exercice N			Exercice (N - 1)		
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	FB	FC			
	Production vendue { biens * services *	FD	FE	FF	(77)		
		FG	180 000	FH	119 516		
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	180 000	FK	119 438		
	Production stockée*			FL			
	Production immobilisée*			FM			
	Subventions d'exploitation			FN			
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)			FO			
	Autres produits (1) (11)			FP	909		
				FQ	13 927	25 911	
Total des produits d'exploitation (2) (I)				FR	193 927	146 259	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*			FS	63	(633 429)	
	Variation de stock (marchandises)*			FT		634 446	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*			FU			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*			FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*			FW	277 390	210 452	
	Impôts, taxes et versements assimilés*			FX	22 128	30 593	
	Salaires et traitements*			FY			
	Charges sociales (10)			FZ	4 821	(351)	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions*		GA	118 977	86 652	
				GB			
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*			GC		
		Pour risques et charges : dotations aux provisions			GD		
	Autres charges (12)			GE	(1 459)	1 298	
Total des charges d'exploitation (4) (II)				GF	421 921	329 662	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				GG	(227 994)	(183 403)	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)			GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)			GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)			GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)			GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)			GL	1 250	138	
	Reprises sur provisions et transferts de charges			GM			
	Différences positives de change			GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			GO			
	Total des produits financiers (V)			GP	1 250	138	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*			GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)			GR	3 108	1 294	
	Différences négatives de change			GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			GT			
	Total des charges financières (VI)			GU	3 108	1 294	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)				GV	(1 857)	(1 156)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)				GW	(229 852)	(184 559)	

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise <u>SARL C.S.V.</u>			Néant ☐ *			
			Exercice N	Exercice N - 1		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		HA	3 880	2 587	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *		HB			
	Reprises sur provisions et transferts de charges		HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)		HD	3 880	2 587	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		HE			
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *		HF	9 503		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		HG	2 986	202	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)		HH	12 489	202	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)			HI	(8 608)	2 384	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)			HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)			HK			
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)			HL	199 058	148 984	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)			HM	437 519	331 159	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)			HN	(238 460)	(182 174)	
RENVOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO		
	(2) Dont	produits de locations immobilières		HY		
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IG		
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *		HP		
		- Crédit-bail immobilier		HQ		
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IH		
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		IJ	1 250	138
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		IK	2 357	399
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)		HX		
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC		
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquiés D)		RD		
	(9)	Dont transferts de charges		A1		
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)		A2		
		Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS A5				
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3		
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4		
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :	facultatives A6	obligatoires A9		
		Dont cotisations facultatives Madelin A7	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8			
joindre en annexe) :						
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le			Exercice N			
			Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
Autres produits exceptionnels				3 880		
VNC immobilisations corporelles			9 503			
Amortissements dérogatoires			2 986			
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :			Exercice N			
			Charges antérieures	Produits antérieurs		

COMPTES ANNUELS

SARL C.S.V.

EXERCICE CLOS LE 31/12/2023



Carrefour

COMPTES ANNUELS

1. BILAN AU 31/12/2023

1.1. BILAN ACTIF

Rubriques	Montant brut	Amort. Prov.	Net 31/12/2023	Net 31/12/2022
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial	290 000		290 000	290 000
Autres immobilisations incorporelles				
Avances, acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions	813 821	635 555	178 266	203 013
Installations techniques, mat. et outillage	440 986	397 717	43 269	64 215
Autres immobilisations corporelles	7 202	6 971	231	
Immobilisations en cours	77 058		77 058	29 496
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	51 918		51 918	51 918
ACTIF IMMOBILISE	1 680 985	1 040 243	640 742	638 642
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances, acomptes versés sur commandes				
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés	51 686		51 686	49 647
Autres créances	87 816		87 815	213 398
Capital souscrit et appelé, non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
(Donc actions propres) :				
Disponibilités	2 900		2 900	181
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance				
ACTIF CIRCULANT	142 402		142 402	263 227
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	1 823 387	1 040 243	783 144	901 869



Comptes annuels au 31/12/2023

1.2. BILAN PASSIF

Rubriques	Exercice au 31/12/2023	Exercice au 31/12/2022
Capital social ou individuel (dont versé : 15 000)	15 000	15 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport	145 500	145 500
Ecart de réévaluation (dont écart d'équivalence :)		
Réserve légale	1 500	1 500
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées (dont rés. Prov. Fluct cours :)		
Autres réserves (dont achat œuvres orig. artistes :)	325 085	507 259
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	-238 461	-182 174
Subventions d'investissement	4 138	8 018
Provisions réglementées	3 188	202
CAPITAUX PROPRES	255 950	495 305
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	29 260	29 260
PROVISIONS	29 260	29 260
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	88 037	156 676
Emprunts et dettes financières divers (dt empr. Partic :)	45 028	45 000
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	16 135	127 784
Dettes fiscales et sociales	6 535	9 164
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	18 511	38 649
Autres dettes	323 686	
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance		
DETTES	497 934	377 304
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	783 144	901 869



2. COMPTE DE RESULTAT AU 31/12/2023

	France	Exportation	Exercice au 31/12/2023	Exercice au 31/12/2022
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				-77
Production vendue de services	180 000		180 000	119 516
CHIFFRE D'AFFAIRES NET	180 000		180 000	119 439
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur dép., prov. (et amortissements), transferts de charges				909
Autres produits			13 928	25 912
AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION			193 928	146 259
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			63	-633 430
Variation de stock (marchandises)				634 446
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes			277 391	210 453
Impôts, taxes et versements assimilés			22 128	30 593
Salaires et traitements				
Charges sociales			4 822	-351
Dotations d'exploitation :				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			118 978	86 653
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
Dotations aux provisions				
Autres charges			-1 460	1 298
CHARGES D'EXPLOITATION			421 922	329 663
RESULTAT D'EXPLOITATION			-227 994	-183 403
OPERATIONS EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés			1 250	138
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
PRODUITS FINANCIERS			1 250	138
Dotations financières aux amortissements et provisions				
Intérêts et charges assimilées			3 108	1 294
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
CHARGES FINANCIERES			3 108	1 294
RESULTAT FINANCIER			-1 858	-1 156
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			-229 852	-184 560



Comptes annuels au 31/12/2023

Produits exceptionnels sur opérations de gestion	3 880	2 587
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	3 881	2 587
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	9 503	
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	2 986	202
CHARGES EXCEPTIONNELLES	12 489	202
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-8 608	2 385
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices		
TOTAL DES PRODUITS	199 058	148 985
TOTAL DES CHARGES	437 519	331 159
BENEFICE OU PERTE	-238 460	-182 175

ANNEXE COMPTABLE

Le modèle d'annexe retenu correspond au modèle simplifié, applicable aux petites sociétés. Pour être qualifiée de « petites sociétés », l'entreprise ne doit pas dépasser deux des trois seuils suivants pendant deux exercices consécutifs (article L 123-16 du Code de Commerce) :

- total bilan inférieur ou égal à 6 millions d'euros ;
- total chiffre d'affaires net inférieur ou égal à 12 millions d'euros ;
- effectif moyen de salariés inférieur ou égal à 50.

1. DEROGATIONS AUX PRESCRIPTIONS COMPTABLES

Modifications affectant les méthodes d'évaluation et la présentation des comptes

Aucune dérogation significative aux prescriptions comptables.

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

2. REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice sont établis en conformité avec les règles comptables définies dans le règlement ANC n° 2014-03 mis à jour de l'ensemble des règlements l'ayant modifié par la suite.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base qui ont pour objet de fournir une image fidèle de l'Entreprise :

- Continuité de l'exploitation ;
- Permanence des méthodes comptables ;
- Indépendance des exercices.

PRINCIPES GENERAUX

- **Immobilisations incorporelles**

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat plus frais accessoires, hors frais d'acquisition).

Les immobilisations, qualifiées d'immobilisations incorporelles qui sont à durée d'utilité définie, sont amorties selon le mode linéaire sur des périodes qui correspondent à leur durée d'utilité prévue.

Les logiciels sont amortis sur une durée économique de 3 à 8 ans. Pour ceux acquis avant le 1^{er} janvier 2017, ils sont, fiscalement, amortis sur 12 mois par un amortissement dérogatoire.

Les immobilisations incorporelles dont la durée d'utilisation est **non** limitée sont soumises à un test de dépréciation annuel :

Fonds de commerce de détail : La valeur des fonds est déterminée par une valorisation d'expert ou selon une valeur de marché résultant d'une approche statistique correspondant à 15% du CAHT HE.

Une provision est constituée si la valeur de marché ainsi déterminée est inférieure à la valeur nette comptable du groupe d'actifs affecté à ce fonds de commerce.

La provision pour dépréciation est imputée en priorité sur les malis, sur les fonds et en dernier lieu sur les actifs corporels composant les fonds.



- **Immobilisations corporelles**

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat plus frais accessoires, hors frais d'acquisition).

Les immobilisations sont amorties en fonction de leur durée de vie économique probable, soit en mode linéaire, soit en mode dégressif, selon le plan d'amortissement suivant.

- Constructions : 40 ans.
- Agencements et aménagements de construction : 3 à 20 ans.
- Installations techniques, matériel et outillage : 2 à 10 ans.
- Matériel de transport : 5 ans.
- Matériel informatique : 3 à 5 ans.
- Mobilier de bureau : 5 à 10 ans.

La différence entre la dotation dégressive et la dotation linéaire est traitée en amortissement dérogatoire.

Lorsqu'il existe un indice de perte de valeur, l'amortissement est éventuellement complété d'une provision pour dépréciation si la valeur actuelle s'avère inférieure à la valeur nette comptable.

- **Participations, autres titres immobilisés**

La valeur brute correspond au coût d'acquisition hors frais accessoires.

Ces actifs font l'objet d'un test de dépréciation mis en œuvre à chaque clôture afin de vérifier que leur valeur nette comptable, le cas échéant intégrant la valeur nette comptable des malis techniques affectés, n'excède par leur valeur d'utilité.

La valeur d'utilité est estimée sur la base de plusieurs critères :

- La valeur des capitaux propres
- La réévaluation liée à la valeur des capitaux propres, intégrant le cas échéant les survaleurs liées à l'actif immobilisé, comprenant les fonds de commerce, les autres actifs corporels et les titres de participations),
- Ou une valorisation composite estimée sur la base de prévisions raisonnables d'exploitation ou sur la base de données observables lorsqu'il en existe (multiple de chiffre d'affaires et/ ou d'agrégat du compte de résultat de transactions récentes, offres reçues de repreneurs, multiples de valeurs boursières d'entreprises comparables) ou d'analyses effectuées par des experts internes ou externes, ajustée, le cas échéant, de la dette nette de l'entité testée.

Lorsque la valeur d'utilité est inférieure à la valeur nette comptable, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence. Lorsque la valeur d'utilité est



négative, un complément de provision est constaté par voie de provision pour risques et charges, à hauteur de celle-ci.

Ces dotations, ainsi que les reprises le cas échéant, sont constatés en résultat financier, tandis que le résultat des cessions est constaté en résultat exceptionnel.

- **Stocks de marchandises**

Le coût de revient des stocks de marchandises correspond au dernier prix d'achat majoré des frais accessoires, méthode adaptée à la rotation rapide des stocks qui ne génère pas d'écart significatif avec la méthode FIFO (« premier entré, premier sorti »).

Cette valorisation incorpore l'ensemble des éléments constitutifs du coût d'achat des marchandises vendues (à l'exception des gains et des pertes de change) et prend également en compte la totalité des conditions obtenues à l'achat de la part des fournisseurs (ristournes et coopérations commerciales).

La valeur nette de réalisation des stocks correspond au prix de vente estimé sur la base des perspectives d'écoulement, minoré des coûts additionnels nécessaires à la vente.

Une provision est constituée lorsque le prix de vente probable devient inférieur à la valeur d'inventaire.

- **Créances et dettes**

Les créances et les dettes sont comptabilisées à leur valeur nominale.

Pour les créances, une provision pour dépréciation est constituée selon les critères d'antériorité et/ou de situation du débiteur.

- **Achats consommés**

Les frais accessoires d'achats (frais de transport, ...) sont comptabilisés en achats consommés.

- **Parties liées**

Au cours de l'exercice, il n'est intervenu aucune transaction significative non conclue à des conditions normales de marché avec des parties liées.

- **Provisions réglementées**

Les provisions réglementées sont constituées selon les règles fiscales en vigueur.

- **Provisions pour risques et charges**

Les provisions sont comptabilisées lorsqu'à la date de clôture, il existe une obligation actuelle, juridique ou implicite qui résulte d'un fait générateur passé dont le montant peut être estimé de manière fiable et dont il est probable qu'une sortie de ressources représentative d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation. Cette obligation peut être d'ordre légal, réglementaire ou contractuel. Ces provisions sont estimées selon leur nature en tenant compte des hypothèses les plus probables. Les montants sont actualisés lorsque l'effet du passage du temps est significatif.

3. BILAN ET COMPTE DE RESULTAT

Sauf indications contraires, les valeurs mentionnées ci-après sont exprimées en euros.

3.1. ACTIF

3.1.1. Immobilisations incorporelles

	Valeur brute au 31/12/2022	Augmentations	Diminutions		Apports, fusions	Valeur brute au 31/12/2023
			Par virement de poste à poste	Par cession, Mise HS ou mise en équivalence		
Frais établissement						
Fonds acquis ou reçus	290 000					290 000
Autres immobilisations incorporelles						
TOTAL	290 000					290 000

3.1.2. Immobilisations corporelles et financières

	Valeur brute au 31/12/2022	Augmentations	Diminutions		Apports, fusions	Valeur brute au 31/12/2023
			Par virement de poste à poste	Par cession, Mise HS ou mise en équivalence		
Terrains						
Constructions sur sol propre	7 430	8 100				15 530
Construction sur sol d'autrui						
Instal générales, agencement	818 399	62 010		82 117		798 291
Installations, matériels	567 287	12 676		138 976		440 986
Autres immos. Corporelles :						
Installations techniques, matériels et outillages						
Matériel de transport						
Matériel de bureau et informatique, mobilier	19 332	233		12 363		7 202
Emballages récupérables et divers						
Immobilisations en cours	29 496	105 411	57 849			77 057
Avances et acomptes						
TOTAL IMMOS CORPORELLES	1 441 944	188 430	57 849	233 457		1 339 068
Participations						
Autres immobilisations financières	51 918					51 918
TOTAL IMMOS FINANCIERES	51 918					51 918
TOTAL	1 493 862	188 430	57 849	233 457		1 390 985

3.1.3. Amortissements des immobilisations corporelles

	Amortissement au 31/12/2022	Augmentations	Diminutions	Virements de poste à poste	Apports, fusions	Amortissement au 31/12/2023
Terrains						
Constructions et agencements	622 814	100 582	87 841			635 555
Installations - Matériels	503 072	18 394	123 749			397 717
Autres Immos corporelles	19 332	1	12 363			6 970
TOTAL	1 145 219	118 977	223 954			1 040 242

3.1.4. Etat des échéances des créances

Chiffres exprimés en euros	Montant Brut au 31/12/2023	Moins d'un an	Plus d'un an
ACTIF IMMOBILISE :	51 917	0	51 917
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	51 917		51 917
ACTIF CIRCULANT :	139 502	139 502	0
Créances clients	51 686	51 686	
Etat : impôts et taxes diverses	81 996	81 996	
Autres créances	5 820	5 820	
Charges constatées d'avance			
TOTAL	191 419	139 502	51 917
Montants des prêts accordés au cours de l'exercice			
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice			

3.1.5. Produits à recevoir

Produits à recevoir inclus dans les postes du bilan	Montants (TTC)
Autres Immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	
Autres créances	18 330
Disponibilités	
TOTAL	18 330

3.2. PASSIF

3.2.1. Capital Social

Le capital social est de 15 000 euros divisé en 200 actions de chacune 75,00 euros.

Aucune modification sur l'année.

3.2.2. Variation des capitaux propres

Variation des capitaux propres	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Distributions de dividendes	Affectation du résultat N-1	Virement de poste à poste	Apports, fusions	Clôture
Capital	15 000							15 000
Prime d'émission, fusions, Apport	145 500							145 500
Ecart de réévaluation								
Réserve légale	1 500							1 500
Réserves réglementées								
Autres réserves	507 259				-182 174			325 084
Report à nouveau								
Résultat de l'exercice	-182 174		238 461		182 174			-238 460
Subventions d'investissement	8 019		3 881					4 138
Provisions réglementées	202	2 986						3 188
TOTAL	495 305	2 986	242 341					255 950

3.2.3. Détail des provisions par nature

	Valeur brute au 31/12/2022	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Apports, fusions	Valeur brute au 31/12/2023
Provisions réglementées :	202	2 986			3 188
- Amortissements dérogatoires	202	2 986			3 188
- Provisions pour hausse de prix					
- Autres provisions réglementées					
Provisions pour risques et charges :	29 260				29 260
- Provisions risque clients					
- Provisions risque fournisseur					
- Provisions risque personnel					
- Provisions risques litige contrats procès					
- Provisions autres risques	29 260				29 260
- Provisions charges IDR					
- Autres provisions pour charge					
Provisions pour dépréciation :					
- Sur immobilisations incorporelles					
- Sur immobilisations corporelles					
- Sur immobilisations financières					
- Sur stock					
- Sur actif circulant clients douteux					
- Sur actif circulant fournisseurs débiteurs					
TOTAL	29 462	2 986			32 448
Dont :					
- Exploitation					
- Financier					
- Exceptionnel		2 986			

3.2.4. Etat des échéances des dettes

DETTES	Montant brut au 31/12/2023	Moins d'1 an	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	88 036	68 929	19 107	
Emprunts et dettes financières divers	45 028			45 028
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	16 135	16 135		
Personnel et comptes rattachés				
Dette sécurité sociale et organismes sociaux				
Dettes fiscales	6 535	6 535		
Autres dettes	323 686	323 686		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	18 511	18 511		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	497 934	433 798	19 107	45 028
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice	68 589			

3.2.5. Charges à payer

Charges à payer incluses dans les postes du bilan	Montants (TTC)
Emprunts et dettes établissements de crédit	28
Fournisseurs et comptes rattachés	9 690
Dettes fiscales et sociales	920
Autres dettes	
Fournisseurs et comptes rattachés Immobilisations	
TOTAL	10 638

3.3. RESULTAT

3.3.1. Produits et charges exceptionnels

Produits et charges exceptionnels	Montants
<u>Produits exceptionnels :</u>	3 880
- Sur opérations de gestion	3 880
- Rentrées sur créances amorties	
- Produits de cession sur immobilisations incorporelles	
- Produits de cession sur immobilisations corporelles	
- Produits de cession sur immobilisations financières	
- Autres produits sur opérations en capital	
- Reprise et Reliquats amortissements dérogatoires	
- Reprise provisions pour investissements	
- Reprise provisions pour hausse de prix	
- Reprise provisions risques légaux	
- Reprise provisions pour litiges divers	
- Reprise provisions autres risques et charges	
- Reprise provisions dépréciation d'actif	
<u>Charges exceptionnelles :</u>	12 489
- Sur opérations de gestion	
- Frais de personnel	
- Amendes et Pénalités	
- Valeur comptable des immobilisations incorporelles cédées	
- Valeur comptable des immobilisations corporelles cédées	9 503
- Valeur comptable des immobilisations financières cédées	
- Autres charges exceptionnelles sur opérations en capital	
- Dotations aux amortissements dérogatoires	2 986
- Dotations provisions pour investissement	
- Dotation provisions pour hausse de prix	
- Provisions pour risques légaux	
- Dotations provisions pour litiges divers	
- Dotations provisions autres risques	
- Dotation provision dépréciation d'actif	



4. AUTRES INFORMATION

4.1. ENGAGEMENTS HORS BILAN

4.1.1. Les engagements donnés et les engagements reçus

Engagements donnés	Total	Moins d'1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Liés à la trésorerie :				
- Cautions				
- Nantissements				
- Autres				
Liés aux acquisitions de titres :				
- Engagements d'achats de titres				
- Garanties de passifs				
- Engagement vente de titres				
Liés aux acquisitions de fonds :				
- Engagements d'achat de fonds				
- Engagements de vente de fonds				
Liés aux locations				
Liés aux prestations de services				
Liés à l'exploitation / à l'immobilier / l'expansion				
TOTAL				
Engagements reçus	Total	Moins d'1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Liés à l'exploitation / à l'immobilier / l'expansion				
Créances garanties				
Liés aux acquisitions de titres :				
- Options d'achat de titres				
Liés aux acquisitions de biens immobiliers :				
- Options de biens immobiliers				
Liés aux acquisitions de fonds :				
- Engagements de ventes de fonds				
Liés aux locations				
Liés aux locations gérance	60 000	60 000		
TOTAL	60 000	60 000		



4.2. IDENTITE DE LA SOCIETE CONSOLIDANTE

Les comptes de la société sont inclus, suivant la méthode de l'intégration globale, dans les comptes consolidés de :

CARREFOUR SA

Au capital de 1 771 977 040,00 euros

Ayant son siège social à : MASSY Cedex (91300)

93, Avenue de Paris

R.C.S EVRY 652 014 051

C.S.V.

SARL au capital de 15.000 euros
Siège social : MONDEVILLE (14120) - Z.I. Route de Paris
484 226 444 RCS CAEN

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 28 JUIN 2024

RESOLUTION AFFECTANT LE RESULTAT

TROISIEME RESOLUTION

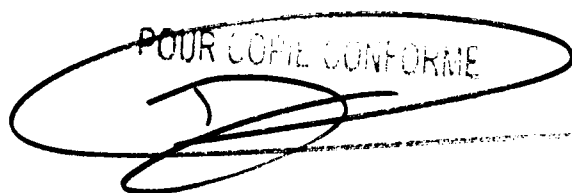
L'assemblée générale, approuvant la proposition de la gérance, décide d'affecter la perte nette comptable de l'exercice clos le 31 décembre 2023, soit - 238.460,83 euros, au poste « Autres réserves », dont le solde créditeur est ainsi ramené à 86.623,76 euros.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du code général des impôts, l'assemblée générale prend acte de ce qu'il lui a été rappelé que les dividendes ainsi que les revenus éligibles et non éligibles à l'abattement visé à l'article 158.3-2° du code général des impôts, distribués au titre des trois exercices précédents, ont été, par part sociale, les suivants :

Exercice	Revenu distribué	Revenu éligible à l'abattement visé à l'article 158.3-2° du CGI	Revenu non éligible à l'abattement visé à l'article 158.3-2° du CGI
31/03/2021	400,00 €	/	400,00 €
30/04/2022	/	/	/
31/12/2022	/	/	/

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

POUR COPIE CONFORME

A handwritten signature in black ink is written over a circular stamp. The stamp contains the text "POUR COPIE CONFORME" in a bold, sans-serif font.

CSV
S.A.R.L. au Capital de 15.000 €
ZI ROUTE DE PARIS
14 120 MONDEVILLE

**RAPPORT SUR
LES COMPTES ANNUELS
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**

Exercice Clos au 31 Décembre 2023

POUR COPIE CONFORME

François FINET
10 Chemin de la Ferme Hazebrouck
59 700 MARCQ EN BAROEUL
Tél : 03.20.73.68.68 Fax : 03.20.80.86.12
SIRET : 441 451 366 00013 APE : 6920Z

CSV

ZI route de Paris

14 120 MONDEVILLE

RAPPORT SUR LES COMPTES ANNUELS

DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Exercice clos au 31/12/2023

Aux Associés

Opinion

En exécution de la mission qui m'a été confiée par l'assemblée générale, j'ai effectué l'audit des comptes annuels de la SARL CSV relatifs à l'exercice clos le 31/12/2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la SARL CSV à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2023 à la date d'émission de mon rapport, et notamment je n'ai pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Expert comptable
Inscrit au Tableau de l'Ordre à Lille
Membre de la Compagnie Régionale de la Cour d'Appel DOUAI

APE 6920Z SIRET 441 451 366 00013
10 Chemin de la Ferme Hazebrouck
59 700 MARCQ EN BAROEUL

Téléphone 03.20.73.68.68
Fax 03.20.80.86.12

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je vous informe que les appréciations les plus importantes auxquelles j'ai procédé, selon mon jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de mon opinion exprimée ci-avant. Je n'exprime pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de la gérance et des autres documents adressés aux Associés

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de la gérance et dans les autres documents adressés aux Associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la SARL CSV à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le gérant.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Expert comptable
Inscrit au Tableau de l'Ordre à Lille
Membre de la Compagnie Régionale de la Cour d'Appel DOUAI

APE 6920Z SIRET 441 451 366 00013
10 Chemin de la Ferme Hazebrouck
59 700 MARCQ EN BAROEUL

Téléphone 03.20.73.68.68
Fax 03.20.80.86.12

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, ma mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Marcq En Baroeul,
Le 12 juin 2024


Le Commissaire aux comptes
FINET FRANCOIS

COMPTES ANNUELS

1. BILAN AU 31/12/2023

1.1. BILAN ACTIF

Rubriques	Montant brut	Amort. Prov.	Net 31/12/2023	Net 31/12/2022
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial	290 000		290 000	290 000
Autres immobilisations incorporelles				
Avances, acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions	813 821	635 555	178 266	203 013
Installations techniques, mat. et outillage	440 986	397 717	43 269	64 215
Autres immobilisations corporelles	7 202	6 971	231	
Immobilisations en cours	77 058		77 058	29 496
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	51 918		51 918	51 918
ACTIF IMMOBILISE	1 680 985	1 040 243	640 742	638 642
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances, acomptes versés sur commandes				
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés	51 686		51 686	49 647
Autres créances	87 816		87 815	213 398
Capital souscrit et appelé, non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
(Donc actions propres) :				
Disponibilités	2 900		2 900	181
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance				
ACTIF CIRCULANT	142 402		142 402	263 227
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	1 823 387	1 040 243	783 144	901 869

1.2. BILAN PASSIF

Rubriques	Exercice au 31/12/2023	Exercice au 31/12/2022
Capital social ou individuel (dont versé : 15 000)	15 000	15 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport	145 500	145 500
Ecarts de réévaluation (dont écart d'équivalence :)		
Réserve légale	1 500	1 500
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées (dont rés. Prov. Fluct cours :)		
Autres réserves (dont achat œuvres orig. artistes :)	325 085	507 259
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	-238 461	-182 174
Subventions d'investissement	4 138	8 018
Provisions réglementées	3 188	202
CAPITAUX PROPRES	255 950	495 305
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	29 260	29 260
PROVISIONS	29 260	29 260
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	88 037	156 676
Emprunts et dettes financières divers (dt empr. Partic :)	45 028	45 000
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	16 135	127 784
Dettes fiscales et sociales	6 535	9 164
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	18 511	38 649
Autres dettes	323 686	
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance		
DETTES	497 934	377 304
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	783 144	901 869

2. COMPTE DE RESULTAT AU 31/12/2023

	France	Exportation	Exercice au 31/12/2023	Exercice au 31/12/2022
Ventes de marchandises				-77
Production vendue de biens				119 516
Production vendue de services	180 000		180 000	119 439
CHIFFRE D'AFFAIRES NET	180 000		180 000	
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				909
Reprises sur dép., prov. (et amortissements), transferts de charges			13 928	25 912
Autres produits			193 928	146 259
AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION			63	-633 430
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				634 446
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			277 391	210 453
Autres achats et charges externes			22 128	30 593
Impôts, taxes et versements assimilés				
Salaires et traitements			4 822	-351
Charges sociales				
Dotations d'exploitation :			118 978	86 653
Sur immobilisations : dotations aux amortissements				
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
Dotations aux provisions				
Autres charges			-1 460	1 298
CHARGES D'EXPLOITATION			421 922	329 663
RESULTAT D'EXPLOITATION			-227 994	-183 403
OPERATIONS EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé			1 250	138
Autres intérêts et produits assimilés				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			1 250	138
PRODUITS FINANCIERS			1 250	138
Dotations financières aux amortissements et provisions			3 108	1 294
Intérêts et charges assimilées				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			3 108	1 294
CHARGES FINANCIERES			-1 858	-1 156
RESULTAT FINANCIER			-1 858	-1 156
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			-229 852	-184 560

C.S.V.

Comptes annuels au 31/12/2023

Produits exceptionnels sur opérations de gestion	3 880	2 587
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	3 881	2 587
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	9 503	
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	2 986	202
CHARGES EXCEPTIONNELLES	12 489	202
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-8 608	2 385
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices		
TOTAL DES PRODUITS	199 058	148 985
TOTAL DES CHARGES	437 519	331 159
BENEFICE OU PERTE	-238 460	-182 175

ANNEXE COMPTABLE

Le modèle d'annexe retenu correspond au modèle simplifié, applicable aux petites sociétés. Pour être qualifiée de « petites sociétés », l'entreprise ne doit pas dépasser deux des trois seuils suivants pendant deux exercices consécutifs (article L 123-16 du Code de Commerce) :

- total bilan inférieur ou égal à 6 millions d'euros ;
- total chiffre d'affaires net inférieur ou égal à 12 millions d'euros ;
- effectif moyen de salariés inférieur ou égal à 50.

1. DEROGATIONS AUX PRESCRIPTIONS COMPTABLES

Modifications affectant les méthodes d'évaluation et la présentation des comptes

Aucune dérogation significative aux prescriptions comptables.

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

2. REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice sont établis en conformité avec les règles comptables définies dans le règlement ANC n° 2014-03 mis à jour de l'ensemble des règlements l'ayant modifié par la suite.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base qui ont pour objet de fournir une image fidèle de l'Entreprise :

- Continuité de l'exploitation ;
- Permanence des méthodes comptables ;
- Indépendance des exercices.

PRINCIPES GENERAUX

- **Immobilisations incorporelles**

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat plus frais accessoires, hors frais d'acquisition).

Les immobilisations, qualifiées d'immobilisations incorporelles qui sont à durée d'utilité définie, sont amorties selon le mode linéaire sur des périodes qui correspondent à leur durée d'utilité prévue.

Les logiciels sont amortis sur une durée économique de 3 à 8 ans. Pour ceux acquis avant le 1^{er} janvier 2017, ils sont, fiscalement, amortis sur 12 mois par un amortissement dérogatoire.

Les immobilisations incorporelles dont la durée d'utilisation est **non** limitée sont soumises à un test de dépréciation annuel :

Fonds de commerce de détail : La valeur des fonds est déterminée par une valorisation d'expert ou selon une valeur de marché résultant d'une approche statistique correspondant à 15% du CAHT HE.

Une provision est constituée si la valeur de marché ainsi déterminée est inférieure à la valeur nette comptable du groupe d'actifs affecté à ce fonds de commerce.

La provision pour dépréciation est imputée en priorité sur les malis, sur les fonds et en dernier lieu sur les actifs corporels composant les fonds.

- **Immobilisations corporelles**

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat plus frais accessoires, hors frais d'acquisition).

Les immobilisations sont amorties en fonction de leur durée de vie économique probable, soit en mode linéaire, soit en mode dégressif, selon le plan d'amortissement suivant.

- Constructions : 40 ans.
- Agencements et aménagements de construction : 3 à 20 ans.
- Installations techniques, matériel et outillage : 2 à 10 ans.
- Matériel de transport : 5 ans.
- Matériel informatique : 3 à 5 ans.
- Mobilier de bureau : 5 à 10 ans.

La différence entre la dotation dégressive et la dotation linéaire est traitée en amortissement dérogatoire.

Lorsqu'il existe un indice de perte de valeur, l'amortissement est éventuellement complété d'une provision pour dépréciation si la valeur actuelle s'avère inférieure à la valeur nette comptable.

- **Participations, autres titres immobilisés**

La valeur brute correspond au coût d'acquisition hors frais accessoires.

Ces actifs font l'objet d'un test de dépréciation mis en œuvre à chaque clôture afin de vérifier que leur valeur nette comptable, le cas échéant intégrant la valeur nette comptable des malis techniques affectés, n'excède par leur valeur d'utilité.

La valeur d'utilité est estimée sur la base de plusieurs critères :

- La valeur des capitaux propres
- La réévaluation liée à la valeur des capitaux propres, intégrant le cas échéant les survaleurs liées à l'actif immobilisé, comprenant les fonds de commerce, les autres actifs corporels et les titres de participations),
- Ou une valorisation composite estimée sur la base de prévisions raisonnables d'exploitation ou sur la base de données observables lorsqu'il en existe (multiple de chiffre d'affaires et/ ou d'agrégat du compte de résultat de transactions récentes, offres reçues de repreneurs, multiples de valeurs boursières d'entreprises comparables) ou d'analyses effectuées par des experts internes ou externes, ajustée, le cas échéant, de la dette nette de l'entité testée.

Lorsque la valeur d'utilité est inférieure à la valeur nette comptable, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence. Lorsque la valeur d'utilité est

négative, un complément de provision est constaté par voie de provision pour risques et charges, à hauteur de celle-ci.

Ces dotations, ainsi que les reprises le cas échéant, sont constatés en résultat financier, tandis que le résultat des cessions est constaté en résultat exceptionnel.

- **Stocks de marchandises**

Le coût de revient des stocks de marchandises correspond au dernier prix d'achat majoré des frais accessoires, méthode adaptée à la rotation rapide des stocks qui ne génère pas d'écart significatif avec la méthode FIFO (« premier entré, premier sorti »).

Cette valorisation incorpore l'ensemble des éléments constitutifs du coût d'achat des marchandises vendues (à l'exception des gains et des pertes de change) et prend également en compte la totalité des conditions obtenues à l'achat de la part des fournisseurs (ristournes et coopérations commerciales).

La valeur nette de réalisation des stocks correspond au prix de vente estimé sur la base des perspectives d'écoulement, minoré des coûts additionnels nécessaires à la vente.

Une provision est constituée lorsque le prix de vente probable devient inférieur à la valeur d'inventaire.

- **Créances et dettes**

Les créances et les dettes sont comptabilisées à leur valeur nominale.

Pour les créances, une provision pour dépréciation est constituée selon les critères d'antériorité et/ou de situation du débiteur.

- **Achats consommés**

Les frais accessoires d'achats (frais de transport, ...) sont comptabilisés en achats consommés.

- **Parties liées**

Au cours de l'exercice, il n'est intervenu aucune transaction significative non conclue à des conditions normales de marché avec des parties liées.

- **Provisions réglementées**

Les provisions réglementées sont constituées selon les règles fiscales en vigueur.

- **Provisions pour risques et charges**

Les provisions sont comptabilisées lorsqu'à la date de clôture, il existe une obligation actuelle, juridique ou implicite qui résulte d'un fait générateur passé dont le montant peut être estimé de manière fiable et dont il est probable qu'une sortie de ressources représentative d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation. Cette obligation peut être d'ordre légal, réglementaire ou contractuel. Ces provisions sont estimées selon leur nature en tenant compte des hypothèses les plus probables. Les montants sont actualisés lorsque l'effet du passage du temps est significatif.

3. BILAN ET COMPTE DE RESULTAT

Sauf indications contraires, les valeurs mentionnées ci-après sont exprimées en euros.

3.1. ACTIF

3.1.1. Immobilisations incorporelles

	Valeur brute au 31/12/2022	Augmentations	Diminutions		Apports, fusions	Valeur brute au 31/12/2023
			Par virement de poste à poste	Par cession, Mise HS ou mise en équivalence		
Frais établissement						
Fonds acquis ou reçus	290 000					290 000
Autres immobilisations incorporelles						
TOTAL	290 000					290 000

3.1.2. Immobilisations corporelles et financières

	Valeur brute au 31/12/2022	Augmentations	Diminutions		Apports, fusions	Valeur brute au 31/12/2023
			Par virement de poste à poste	Par cession, Mise HS ou mise en équivalence		
Terrains						15 530
Constructions sur sol propre	7 430	8 100				
Construction sur sol d'autrui						
Instal générales, agencement	818 399	62 010		82 117		798 291
Installations, matériels	567 287	12 676		138 976		440 986
Autres immos. Corporelles :						
Installations techniques, matériels et outillages						
Matériel de transport						
Matériel de bureau et informatique, mobilier	19 332	233		12 363		7 202
Emballages récupérables et divers						
Immobilisations en cours	29 496	105 411	57 849			77 057
Avances et acomptes						
TOTAL IMMOS CORPORELLES	1 441 944	188 430	57 849	233 457		1 339 068
Participations						
Autres immobilisations financières	51 918					51 918
TOTAL IMMOS FINANCIERES	51 918					51 918
TOTAL	1 493 862	188 430	57 849	233 457		1 390 985

3.1.3. Amortissements des immobilisations corporelles

	Amortissement au 31/12/2022	Augmentations	Diminutions	Virements de poste à poste	Apports, fusions	Amortissement au 31/12/2023
Terrains						
Constructions et agencements	622 814	100 582	87 841			635 555
Installations - Matériels	503 072	18 394	123 749			397 717
Autres Immos corporelles	19 332	1	12 363			6 970
TOTAL	1 145 219	118 977	223 954			1 040 242

3.1.4. Etat des échéances des créances

Chiffres exprimés en euros	Montant Brut au 31/12/2023	Moins d'un an	Plus d'un an
ACTIF IMMOBILISE :	51 917	0	51 917
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	51 917		51 917
ACTIF CIRCULANT :	139 502	139 502	0
Créances clients	51 686	51 686	
Etat : impôts et taxes diverses	81 996	81 996	
Autres créances	5 820	5 820	
Charges constatées d'avance			
TOTAL	191 419	139 502	51 917
Montants des prêts accordés au cours de l'exercice			
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice			

3.1.5. Produits à recevoir

Produits à recevoir inclus dans les postes du bilan	Montants (TTC)
Autres Immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	
Autres créances	18 330
Disponibilités	
TOTAL	18 330

3.2. PASSIF

3.2.1. Capital Social

Le capital social est de 15 000 euros divisé en 200 actions de chacune 75,00 euros.

Aucune modification sur l'année.

3.2.2. Variation des capitaux propres

Variation des capitaux propres	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Distributions de dividendes	Affectation du résultat N-1	Virement de poste à poste	Apports, fusions	Clôture
Capital	15 000							15 000
Prime d'émission, fusions, Apport	145 500							145 500
Ecart de réévaluation								1 500
Réserve légale	1 500							
Réserves réglementées								
Autres réserves	507 259				-182 174			325 084
Report à nouveau								
Résultat de l'exercice	-182 174		238 461		182 174			-238 460
Subventions d'investissement	8 019		3 881					4 138
Provisions réglementées	202	2 986						3 188
TOTAL	495 305	2 986	242 341					255 950

3.2.3. Détail des provisions par nature

	Valeur brute au 31/12/2022	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Apports, fusions	Valeur brute au 31/12/2023
Provisions réglementées :	202	2 986			3 188
- Amortissements dérogatoires	202	2 986			3 188
- Provisions pour hausse de prix					
- Autres provisions réglementées					
Provisions pour risques et charges :	29 260				29 260
- Provisions risque clients					
- Provisions risque fournisseur					
- Provisions risque personnel					
- Provisions risques litige contrats procès					
- Provisions autres risques	29 260				29 260
- Provisions charges IDR					
- Autres provisions pour charge					
Provisions pour dépréciation :					
- Sur immobilisations incorporelles					
- Sur immobilisations corporelles					
- Sur immobilisations financières					
- Sur stock					
- Sur actif circulant clients douteux					
- Sur actif circulant fournisseurs débiteurs					
TOTAL	29 462	2 986			32 448
Dont :					
- Exploitation					
- Financier					
- Exceptionnel		2 986			

C.S.V.
Comptes annuels au 31/12/2023

3.2.4. Etat des échéances des dettes

DETTES	Montant brut au 31/12/2023	Moins d'1 an	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	88 036	68 929	19 107	
Emprunts et dettes financières divers	45 028			45 028
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	16 135	16 135		
Personnel et comptes rattachés				
Dettes sécurité sociale et organismes sociaux				
Dettes fiscales	6 535	6 535		
Autres dettes	323 686	323 686		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	18 511	18 511		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	497 934	433 798	19 107	45 028
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice	68 589			

3.2.5. Charges à payer

Charges à payer incluses dans les postes du bilan	Montants (TTC)
Emprunts et dettes établissements de crédit	28
Fournisseurs et comptes rattachés	9 690
Dettes fiscales et sociales	920
Autres dettes	
Fournisseurs et comptes rattachés Immobilisations	
TOTAL	10 638

3.3. RESULTAT

3.3.1. Produits et charges exceptionnels

Produits et charges exceptionnels	Montants
<u>Produits exceptionnels :</u>	3 880
- Sur opérations de gestion	3 880
- Rentrées sur créances amorties	
- Produits de cession sur immobilisations incorporelles	
- Produits de cession sur immobilisations corporelles	
- Produits de cession sur immobilisations financières	
- Autres produits sur opérations en capital	
- Reprise et Reliquats amortissements dérogatoires	
- Reprise provisions pour investissements	
- Reprise provisions pour hausse de prix	
- Reprise provisions risques légaux	
- Reprise provisions pour litiges divers	
- Reprise provisions autres risques et charges	
- Reprise provisions dépréciation d'actif	
<u>Charges exceptionnelles :</u>	12 489
- Sur opérations de gestion	
- Frais de personnel	
- Amendes et Pénalités	
- Valeur comptable des immobilisations incorporelles cédées	
- Valeur comptable des immobilisations corporelles cédées	9 503
- Valeur comptable des immobilisations financières cédées	
- Autres charges exceptionnelles sur opérations en capital	
- Dotations aux amortissements dérogatoires	2 986
- Dotations provisions pour investissement	
- Dotation provisions pour hausse de prix	
- Provisions pour risques légaux	
- Dotations provisions pour litiges divers	
- Dotations provisions autres risques	
- Dotation provision dépréciation d'actif	

4. AUTRES INFORMATION

4.1. ENGAGEMENTS HORS BILAN

4.1.1. Les engagements donnés et les engagements reçus

Engagements donnés	Total	Moins d'1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Liés à la trésorerie :				
- Cautions				
- Nantissements				
- Autres				
Liés aux acquisitions de titres :				
- Engagements d'achats de titres				
- Garanties de passifs				
- Engagement vente de titres				
Liés aux acquisitions de fonds :				
- Engagements d'achat de fonds				
- Engagements de vente de fonds				
Liés aux locations				
Liés aux prestations de services				
Liés à l'exploitation / à l'immobilier / l'expansion				
TOTAL				
Engagements reçus	Total	Moins d'1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Liés à l'exploitation / à l'immobilier / l'expansion				
Créances garanties				
Liés aux acquisitions de titres :				
- Options d'achat de titres				
Liés aux acquisitions de biens immobiliers :				
- Options de biens immobiliers				
Liés aux acquisitions de fonds :				
- Engagements de ventes de fonds				
Liés aux locations				
Liés aux locations gérance	60 000	60 000		
TOTAL	60 000	60 000		

4.2. IDENTITE DE LA SOCIETE CONSOLIDANTE

Les comptes de la société sont inclus, suivant la méthode de l'intégration globale, dans les comptes consolidés de :

CARREFOUR SA

Au capital de 1 771 977 040,00 euros

Ayant son siège social à : MASSY Cedex (91300)

93, Avenue de Paris

R.C.S EVRY 652 014 051